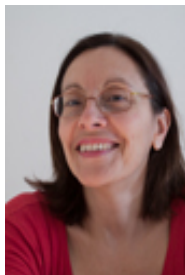




Tribune



Nicole Darmon

Responsable scientifique du pôle action

Le nouvel appel à Actions du Fonds a été lancé le 13 juin dernier. Nous espérons que des projets novateurs et audacieux nous parviendront, divers de par leur forme mais unis dans leur objectif : promouvoir partout et pour tous une alimentation diversifiée, source de plaisir et favorable à la santé. Le Fonds s'engage à soutenir des actions en prise directe avec le réel, adaptées aux publics cibles, à leurs attentes et à leurs difficultés éventuelles.

[Lire la suite](#)

Le saviez-vous ?

Saviez-vous que le Parlement européen a défini de nouvelles règles relatives à l'étiquetage des denrées pour bébés, médicales et hypocaloriques ? Que l'INPES vient de publier le Baromètre santé jeunes 2010, qui analyse les comportements de santé des jeunes de 15 à 30 ans ? Que Guillaume Garot a présenté le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire ? Que l'ANIA

Notre actualité

Appel à projets de recherche 2013 : top départ !

Pour la troisième année consécutive, le Fonds français pour l'alimentation et la santé lance un appel à projets compétitif pour soutenir la recherche sur les relations entre alimentation et santé. L'appel à projets 2013, doté à hauteur de 500 000 euros, soutiendra deux thématiques : « Inégalités sociales : conséquences biologiques selon le sexe » et « Recherche sur le développement de nouveaux outils pédagogiques pour une éducation à l'alimentation santé pour tous ». La date limite de soumission est fixée au 15 septembre 2013.

[En savoir plus](#)

Un premier Prix de recherche pour le Fonds en 2013

Pour la première fois depuis sa création, le Fonds français pour l'Alimentation et la Santé attribuera en 2013 un ou plusieurs Prix de recherche d'un montant de 10 000 €. Le(s) Prix récompensera(ont) un (des) projet(s) de recherche collaborative ayant répondu à un questionnement particulièrement pertinent dans le domaine de l'alimentation santé et constituant un(des) modèle(s) de bonnes pratiques en termes de collaboration public/privé. La date limite de soumission est fixée au 29 septembre 2013.

[En savoir plus](#)

Le rapport d'activité 2012 du Fonds disponible en ligne

Etat des lieux sur l'huile de palme, conférences, financement de projets, etc : le Fonds a fait parler de lui en 2012, première année pleine de son existence. Retour sur l'ensemble des réalisations du Fonds et sur la vie de ses instances avec le rapport d'activité 2012, disponible sur le site Internet du Fonds.

[Consulter le rapport](#)

Le Fonds se dote d'un manuel de procédures

Dans un souci de transparence, les procédures relatives aux différentes activités menées par le Fonds (états des lieux, appels à projets, etc) sont désormais réunies au sein d'un manuel consultable en ligne.

[Consulter le manuel](#)

s'est doté d'un nouveau site Internet ?

► [Consulter la rubrique actualités en nutrition](#)

EN IMAGE



► [L'interview de Louis-Georges Soler](#)

Politiques publiques d'un côté, démarches volontaires des entreprises de l'autre : quels apports et quelles limites en vue d'optimiser la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire ? L'analyse de Louis-Georges Soler, directeur de recherche à l'INRA, au cours d'une conférence organisée par le Fonds le 23 mai dernier.

Fonds Français Alimentation et Santé
42, rue Scheffer 75116 PARIS
Tel. 01 45 00 92 50

Les rencontres du Fonds

La prochaine conférence du Fonds, "**L'aide alimentaire : une dynamique pour l'insertion**", aura lieu **le 24 septembre** prochain. Inscriptions à venir très vite

A lire...

Fiscalité "nutritionnelle" : les coûts de la fat tax au Danemark.
Note économique de l'Institut économique Molinari, mai 2013

► [Lire l'étude](#)

L'étiquetage nutritionnelle face à l'arbitrage goût-santé
Publication INRA Sciences Sociales, juin 2013

► [Lire l'étude](#)

Le marketing des aliments à haute teneur en matière grasse, en sel et en sucre ciblant les enfants : bilan pour 2012-2013
Publication OMS, juin 2013

► [Lire l'étude en anglais](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, rendez-vous sur [cette page](#)

Pour ne plus recevoir de courriels de notre part, il vous suffit de vous rendre sur [cette page](#).